

postulez sur :
coeur-emplois.fr



Laïla, TISF

Des difficultés familiales peuvent nécessiter une aide ponctuelle, pour que chacun retrouve des repères. Au cœur de l'intimité familiale, nous sommes là non pas pour juger mais pour accompagner le cheminement des enfants, adolescents ou parents.



TISF (Technicien·ne de l'Intervention Sociale et Familiale)

Vous faites preuve
d'une grande **capacité
d'adaptation** et vous
souhaitez vous engager
dans une profession
au cœur du lien social.

en quelques mots

Le·la TISF élabore le projet d'intervention avec son responsable.

Le·la TISF intervient au domicile des familles confrontées à des difficultés pouvant affecter l'équilibre de la cellule familiale, le lien parental, l'inclusion sociale, la protection de l'enfant, son développement et son éducation. Il·elle mène également des actions de prévention périnatale auprès des mamans, avant comme après la grossesse.

Il·elle intervient le plus souvent dans le cadre de prestations CAF, de prestations d'aide sociale à l'enfance, d'action de prévention en PMI ou en complément d'une mesure d'action éducative ou de placement.

Il·elle joue un rôle dans le repérage des situations de maltraitance. Il·elle peut également proposer des actions collectives afin de renforcer le lien social.



RÉALISÉ AVEC LE CONCOURS DE :

uniformation

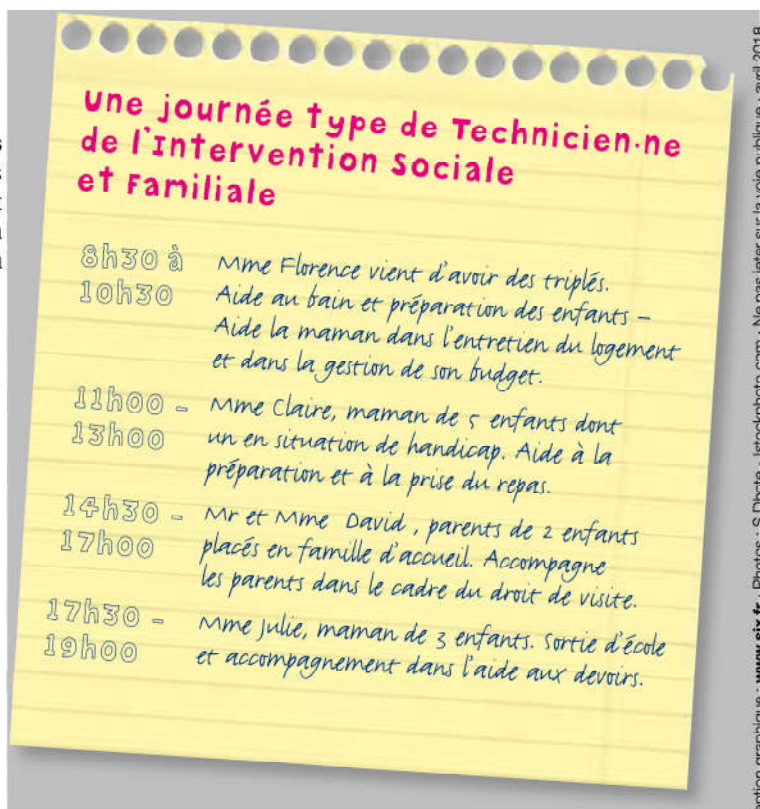
VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE - HABITAT SOCIAL - PROTECTION SOCIALE

www.aideadomicile-labranche.fr

En pratique : Être au plus près des familles

Travailleur social à part entière, **le-la TISF soutient et accompagne les familles à leur domicile**. Son champ d'intervention est centré sur les difficultés rencontrées par les familles, avec un rôle d'accompagnement social, d'insertion et de soutien à la fonction parentale. C'est par la réalisation d'actes partagés de la vie quotidienne que le-la TISF va pouvoir gagner la confiance des familles :

- **Faire avec la famille des gestes de la vie quotidienne dans un but éducatif et de soutien à la parentalité.** (travail sur l'hygiène et l'image de soi, jouer ensemble pour apprendre à respecter les règles, gérer son budget...).
- **Avoir un rôle d'aide et d'accompagnement** pour favoriser l'intégration de la famille dans son environnement (démarches administratives).
- **Proposer et animer des ateliers à thème** regroupant des familles pour favoriser le lien social (informations citoyennes sur les droits et les devoirs, cuisine).
- **Encadrer les droits de visite** des parents qui se sont vus retirer la garde de leur enfant.
- **Produire des écrits** professionnels qui servent notamment de support aux actions et d'aide à la décision pour les partenaires.



Un salaire, des garanties

Le salaire du-de la TISF varie de 1 727 € à 2 303 € brut entre l'entrée dans l'emploi et la fin de carrière pour un temps plein. La Branche apporte des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale, de formation professionnelle mais aussi des congés d'ancienneté.

Des conditions de travail spécifiques

Pour accompagner la famille dans la continuité, le métier de TISF implique des horaires de travail adaptés, y compris le mercredi et le samedi. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier impliquant de nombreux déplacements, un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire.

Savoir être...

S'impliquer dans le quotidien de familles ou de personnes en difficulté n'est pas anodin. Il s'agit d'un métier qui nécessite du tact, un fort intérêt pour la relation d'aide, en même temps qu'une capacité à s'extraire des situations pour conserver de la neutralité. La faculté d'adaptation à des situations très diverses est donc indispensable.

Les métiers de l'accompagnement social exigent discrétion voire secret professionnel.

... et savoir-faire

Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires (autres travailleurs sociaux et professionnels de santé). Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

Autonome mais pas seul.e !

Le-la TISF intervient sous la responsabilité d'un-e responsable hiérarchique qui organise ses journées et le-la supervise. C'est aussi un travail de partenariat car d'autres travailleurs sociaux et/ou professionnels de santé peuvent intervenir autour de la famille, par exemple : l'assistant.e social.e, les équipes de l'aide sociale à l'enfance, la sage femme en période périnatale...

comment devenir Technicien.ne de l'intervention sociale et familiale ?

Vous pouvez devenir TISF par la formation, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) vous permettant d'acquérir le **Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale**.

VAE : L'expérience acquise peut être validée au bout d'un an d'exercice de l'emploi et si besoin complétée par des modules de formation existants. Renseignements : www.diplome-vae.fr

À noter : des allègements ou des dispenses de certains modules de formation existent. Renseignements : Uniformation, Centre d'information et d'orientation (CIO), Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), centre d'information jeunesse (CIDJ), mission locale, etc.

Les associations recrutent aussi des hommes

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux.

